

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 21 (1933)

Heft: 417

Artikel: Féminisme international : un comité à Bruxelles. - Un congrès à Istamboul ?

Autor: E.Gd.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-261319>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Féminisme international

Un Comité à Bruxelles. — Un Congrès à Istamboul ?

C'est la brillante et sympathique capitale belge que le Comité de l'Alliance Internationale pour le Suffrage avait choisie pour tenir la seconde de ses réunions régulières en 1933. Et comme ses membres ne s'étaient pas rencontrés officiellement depuis la Conférence de Marseille en mars, les journées ultra-remplies de Genève en septembre ne se prétant guère à de longues séances de travail absorbant et assidu, ce fut autour d'un ordre du jour chargé qu'ils se groupèrent trois jours durant, sans autre interruption que les manifestations prévues par l'ardent et jeune groupement belge qui s'intitule fièrement *Egalité*.

Un des points essentiels de cet ordre du jour, mais qui ne souleva aucune discussion, tous les membres du Comité étant d'accord, fut la convocation du prochain Congrès de l'Alliance. Depuis en effet que celui d'Athènes fut renvoyé... aux calendes grecques (ceci sans mauvais jeu de mots!) le pendule qui rythme la vie de l'Alliance, et qui faisait battre régulièrement tous les trois ans la réunion d'un Congrès, ne marchait plus qu'au ralenti. Les Commissions s'aternisaient sur leurs travaux, le Comité prolongeait son mandat au delà du terme prévu, les Sociétés affiliées perdait le contact, risquaient d'oublier leurs cotisations... et si la Conférence de Marseille avait manifesté avec la plus catégorique netteté leur attachement profond à l'Alliance, cette réunion convoquée à l'extraordinaire et sans compétences constitutionnelles ne pouvait remplacer complètement l'Assemblée générale régulière de notre grande

Fédération féministe internationale. Un Congrès a donc été prévu pour le printemps de 1935, un délai plus court étant impossible pour sa préparation si l'on songe aux Sociétés affiliées d'Amérique du Sud et d'Australie, qui ont droit comme les autres à être nanties de toutes les propositions dans les délais statutaires. Mais un Congrès plus simple, moins coûteux, moins nombreux aussi sans doute, que les imposantes réunions de Rome, de Paris ou de Berlin; un Congrès qui permettra davantage le contact des membres de l'Alliance entre eux, qui fera la part plus large aux discussions et aux échanges de vue, et enfin et surtout qui tendra en venir en aide aux femmes dont l'éveil féministe est la caractéristique de notre époque: celles du proche Orient. C'est pourquoi le Comité, reprenant une invitation de Mme Senia Rauf déjà formulée en janvier dernier, a décidé de se mettre en relations avec sa Société affiliée de Turquie pour savoir si ce Congrès pourrait se tenir à Istamboul... L'on aurait dit autrefois que c'était un conte des *Mille et une Nuits*: actuellement, ce sont les femmes turques qui pourront donner des exemples de féminisme pratique à bien des nôtres en Occident! Et si ce projet s'affirmerait et se réalise, il permettra, non seulement aux femmes turques, mais à toutes celles des régions voisines des Etats Balkans comme l'Asie mineure ou même de la Perse, d'entrer en relations directes avec l'Alliance, et de lui donner ainsi un essor nouveau en échange de tout ce qu'elle leur apportera.

Cette perspective d'un Congrès a orienté vers l'avenir les discussions sur le travail des Commissions, dont les présidentes présentes à nos réunions de Bruxelles ont bien davantage parlé de leurs projets d'activité en matière du suffrage, de droit au travail, de droits civils,

plutôt que présenté des rapports sur des faits passés. Ce soin a été laissé à la Secrétaire générale, qui établit à Genève les liens avec la S. d. N. et qui a fourni au Comité des détails sur les activités déployées relativement à la révision de la Convention sur le travail de nuit des femmes, à celle contre la traite des femmes majeures, à la nationalité de la femme mariée, à la protection de l'enfance, au Bureau de l'Alliance à Genève pendant l'Assemblée de la S. d. N., etc., etc., toutes questions sur lesquelles nous ne revenons pas, puisqu'elles ont déjà été traitées en leur temps dans nos colonnes. Mme Gourd a également présenté un rapport sur l'activité du sous-Comité chargé par la Conférence de Marseille d'étudier les possibilités de coopération avec d'autres organisations internationales, un résumé de ce rapport devant être envoyé sous peu à toutes les Sociétés affiliées à l'Alliance; et Mme Manus a parlé du travail accompli par la Commission de la Paix en liaison avec le Comité international féminin pour le Débarquement à Genève.

Le Comité de l'Alliance s'est aussi occupé de finances: quelle est l'organisation qui échappe à ce souci en ces temps de crise? et a entendu un rapport détaillé sur la manière dont les Sociétés affiliées se sont ou ne se sont pas acquittées des engagements financiers pris à Marseille. Le grand obstacle pour nombre d'entre elles à effectuer ces paiements, qu'il s'agisse de leur cotisation régulière ou de subventions extraordinaires, réside surtout dans la difficulté d'exporter de l'argent, même en sommes très petites, de leurs pays, et d'autre part, les statuts sont formels qui radient une Société dont la cotisation est de trois ans en retard. On peut espérer qu'en ce domaine aussi la perspective d'un Congrès insufflera à ces Sociétés un zèle nouveau qui leur permettra, en mettant à jour leur situation financière, de rester dans l'Alliance et de participer à ce Congrès. Et d'autre part, de plus fréquents contacts avec l'Alliance décideraient certainement nombre d'entre elles à s'acquitter plus régulièrement de leurs dettes si elles étaient mieux au courant du travail accompli: c'est pourquoi le Comité a décidé de faciliter occasionnellement le séjour ou le voyage d'un de ses membres dans un pays donné, afin qu'ainsi puissent être noués ces liens personnels si utiles, et que les membres du Comité sont mieux à même d'établir qu'une sécurité itinérante, pour laquelle il avait été, à un certain moment, question de créer un poste.

Ce contact, ces relations, ce courant de sympathie, nous en avons expérimenté toute la valeur sans avoir cette fois-ci à aller plus loin que Bruxelles. Notre jeune groupement *Egalité* nous fit un accueil enthousiaste et charmant, organisa un meeting public bien fréquenté, auquel la plupart d'entre nous furent appelées à prendre la parole, une soirée brillante dans le cadre artistique du Cercle de l'Avenir, un dîner intime où l'on put causer en confiance des problèmes qui nous tiennent à cœur. «Et tout ceci, nous disait Mme Ciselet, la jeune avocate qui préside avec un ébelle crânerie aux destinées d'*Egalité*, c'est à votre présence, à vous étrangères, que nous le devons: qui, à Bruxelles, dans le monde officiel comme dans le grand public, serait venu à une soirée suffragiste ou à un meeting féministe, si

nous étions restées entre Belges?... Il est certain que notre Comité offrait un bel exemple d'internationalisme: sur 11 membres présents, nous comptions deux Anglaises, deux Françaises, une Hollandaise, une Suédoise, une Suisse, une Tchéque, une Hindoue (Mrs. Rama Rau, notre nouvelle collègue, entrée au Comité par cooptation, nous ayant apporté tout le charme et la finesse de sa personnalité orientale) et deux Allemandes, nos deux collègues Mmes Schreiber-Krieger et Dr. von Velsen ayant fait l'effort de venir à nous, malgré les circonstances difficiles, malgré la dissolution de leur Association qui n'a pas voulu se soumettre aux règlements du «Frauenfront» hitlérien. Elles se demandaient si, leur organisation n'existant plus, leur place était encore marquée dans notre Comité. Mais la réponse de celui-ci a été unanime que, puisqu'elles ont été élues par un Congrès, c'est un nouveau Congrès qui, seul, a le droit de prendre une décision; et en attendant, nous sommes heureuses de les garder au milieu de nous, et nous sommes fiers de la solidarité féminine, qui, par dessus les barrières politiques, s'est manifestée une fois de plus dans un émouvant élan de sympathie et de compréhension fraternelles.

E. GD.

Deux assemblées annuelles

I. Association suisse des Femmes universitaires.

L'Assemblée annuelle des déléguées de l'A.S.F.U. s'est tenue cette année à Bâle, les 18 et 19 novembre.

Le premier contact entre les membres eut lieu pendant la visite de l'Orphelinat Bourgeois, qui devait être le centre des réunions. Visite très instructive, car l'Orphelinat, installé dans un ancien couvent et aménagé d'une façon toute moderne, est organisé selon le système des «petites familles», spécialement pour les garçons. Chaque petite famille groupe une douzaine de garçons du même âge autour d'un éducateur ou d'une éducatrice; chacune a son nom: *familia Felicitas, Musica*; chacune a son appartement où les garçons sont trois par chambre à coucher; ils jouissent d'un atelier de travail; quelques-uns font de la musique. Les filles sont réunies en groupes plus étendus, une vingtaine ensemble, sous la surveillance de quelques personnes. Elles sont chargées, pendant une partie de leur temps libre, d'aider aux travaux de la maison. Il y a encore la maison des petits de six à onze ans, comprenant deux familles. Les enfants sont envoyés à l'école jusqu'à 15 ans. Après 15 ans, on s'occupe de placer chacun suivant ses capacités, ou de faire poursuivre des études à ceux qui sont assez doués. En outre, lorsque le dénouement seul empêche certains parents d'élever leurs enfants comme ils le doivent, la direction préfère laisser les enfants chez eux et soutenir financièrement la famille.

Le directeur, *der Waisenvater*, qui dirigait lui-même la visite en répondant aimablement à toutes les questions, paraît très aimé de tous ses protégés. Pour terminer, il nous conduisit jusqu'à la grande salle de l'Orphelinat, sorte d'Aula où peuvent se donner des représentations. C'est là que Mme E. Mahler, Dr. phil. privat-docent à l'Université de Bâle, devait faire une conférence

FEMMES DÉPUTÉES



Cliché, "The Vote"

Mrs. Dehra PARKER

Députée au Parlement Irlandais, où elle siège depuis 1922. Spécialiste des questions d'éducation et connaissant tous les problèmes agricoles, elle occupe une place en vue à la Chambre. Elle fut aussi la première femme magistrat du comté de Londonderry.

de vote intégral, est-ce que les groupements et les syndicats masculins de chez nous auraient le même pouvoir sur les parlementaires?

Solidarité.

Lu dans le Nouvel Essor (Genève) ce traité touchant que notre confrère reproduit lui-même de la Sentinelle (Chaux-de-Fonds):

Une ouvrière est venue chez moi. Très modestement vêtue, elle donnaient bien l'impression de ne pas être d'origine. Elle me conta ce qui suit:

« Nous vivons bien simplement, et pour cause. Mais, dimanche dernier, nous voulions faire exception et nous payer un petit « extra » pour fêter l'anniversaire de mon mari. Il s'y opposa, me disant: « Je me sentirais mal à l'aise, sais-tu, de dépenser ainsi tant d'argent, alors qu'il y a dans notre pays tant de pauvres diables qui ont dû abandonner travail et foyer pour fuir l'enfer de Hitler. Nous sommes chez nous, tranquilles, nous avons du pain à manger. Eux, ne savent plus comment vivre, où coucher, où trouver du pain. Au lieu de festoyer, donnons quelque chose en faveur des réfugiés. Ces fugitifs sont des malheureux. »

J'ai consulté les enfants et tous ensemble nous avons décidé de nous contenter d'une course à la montagne, « rucksak » au dos, et de verser l'économie réalisée en abandonnant le prix de notre projet à la souscription. »

Elle tira de son sac à main un papier, le déplia et en sortit 6 fr. 50 qu'elle me tendit: « Voilà, dit-elle, c'est donné de bon cœur, et jamais nous n'avons eu autant de joie qu'au cours de notre randonnée à la montagne. »

La femme suédoise.

Des très intéressantes enquêtes menées par le Temps sur les jeunesse étrangères, détachons ce passage sur la situation des jeunes filles en Suède:

... Une des manifestations les plus caractéristiques de cette unité dans le temps est la situation actuelle de la femme suédoise; or, nul ne saurait nier que ce ne soit là un des facteurs les plus importants dans la formation des jeunes générations. Dès la préhistoire, la femme scandinaive fut, non l'esclave ou l'idoile de l'homme, mais son associée loyale. C'est à elle qu'incombe, pendant les longues absences des hommes, le soin de garder et de défendre le foyer. Et elle s'acquitte de ce double rôle avec un tel courage que, dès le IIe siècle, le vieux droit coutumier suédois accorde aux femmes d'un district méridional de la Suède l'égalité absolue des droits d'héritage en reconnaissance de la vaillance avec laquelle elles avaient défendu leurs foyers contre des bandes de pillards danois.

Cette égalité morale de la femme s'est maintenue à travers les siècles. On est frappé, lorsqu'on pénètre dans des milieux universitaires suédois, de la camaraderie vraie, exempte de toutes considérations amoureuses, qui règne entre la jeunesse des deux sexes. Ce qui n'a d'ailleurs rien de particulièrement surprenant pour qui connaît les modalités de l'éducation des enfants suédois.

Dès les classes enfantines, les « garçons » sont accoutumés à partager l'enseignement des « filles », et les conflits qui se règlent dans les cours, aux heures de récréation, n'admettent guère de différence entre la culotte et la jupe. Cet ensei-

gnement mixte, ce contact journalier et permanent, se poursuit pendant tout l'enseignement secondaire, pour reprendre à l'Université. Rien que de très naturel, dans ces conditions, à ce que la femme n'intervienne dans les conversations et dans les préoccupations des étudiants que dans des proportions qui paraissent stupéfiantes aux peuples latins.

A la vérité, la femme perd, à ce commerce journalier, un peu de son aurore, un peu du sentiment plus ou moins réellement chevaleresque qu'elle inspire à la jeunesse des autres pays. Elle ne devient pas seulement une camarade, elle se transforme fatidiquement tôt ou tard en concurrence, à qui on ne cède guère la place et qui doit jouer des coudes tout comme les représentants du sexe fort. Mais ce qu'elle perd ainsi en suprématie plus formelle que réelle et d'un aloi parfois fort douteux, elle le retrouve dans la franche camaraderie, malgré tout un peu teintée de respect, qui affirme son égalité.

Il faut lutter, lutter toujours, pour nos droits, pour tous les droits, être toujours prêt à réagir, à affirmer, à batailler. Lutter et aimer, tel est le mot d'ordre; s'il ne suffit pas à nous soustraire complètement aux attaques du temps, il nous empêche d'en souffrir.

Mme JULIETTE ADAM.

A travers la Presse

Suffrage universel et suffrage féminin.

Mme Jeanne Mugnier, qui signe dans le Temps (Paris) ces Propos d'une petite bourgeoisie, souvent si justes et si sensés, répond, en écrivant ce qui suit, à l'argument si fréquent des adversaires du suffrage universel:

Certes, on peut être hostile au suffrage universel, estimer qu'il n'y faudrait ni tous ni toutes, déplorer que les élus demeurent sous la dépendance souvent dure de leurs électeurs; mais, puisqu'il fonctionne dans notre pays avec toutes ses imperfections, en exclure les femmes c'est le transformer en suffrage restreint et antidémocratique, et ne songer pour elles qu'à un suffrage limité, c'est défigurer leur cause».

En un monde où s'affirme la prédominance des groupes, où, dans les pays les plus individualistes, les associations et les syndicats parlent en maîtres, il est souverainement injuste que les femmes ne puissent jamais parler au nom de toutes les femmes, de toutes les mères, ni s'unir à certaines heures pour user de leur influence toute-puissante.

— Mais elles peuvent s'unir...

— Oui, elles le font depuis longtemps, et même parfois à travers les frontières, et peut-être qu'on ne remarque pas assez la tempe, la valeur, les programmes de ces congrès féminins, d'où sont absentes les préoccupations dites « de classes », et où tous les milieux fraternisent dans la discussion sincère des problèmes moraux et sociaux. Mais précisément, si on en parle si peu, n'est-ce pas tout simplement qu'il ne s'agit pas d'électeurs? Et, dans le fonctionnement de notre machine constitutionnelle, s'ils ne jouissaient pas du droit